

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **57 (1965)**

Heft 10

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel: «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

57^e année

Octobre

N° 10

L'aménagement du territoire

Par *J.-P. Vouga*, architecte de l'Etat de Vaud

A Sonloup, les 29 et 30 septembre dernier, un cours d'information syndicale s'est déroulé sur le thème très actuel de l'encouragement à la construction de logements et de l'urbanisme. Voici un des trois exposés substantiels présentés à cette occasion par des spécialistes. Les deux autres paraîtront dans les numéros de novembre et décembre de notre revue.

Réd.

L'aménagement des territoires ne date pas d'aujourd'hui.

Les défrichements remontent à la préhistoire. La création des premières villes à la plus haute antiquité; on doit aux Assyriens et aux Egyptiens les premières irrigations, aux Phéniciens et aux Grecs les premiers ports, aux Romains les aqueducs, les premières routes, les premiers ponts. Tout au long de l'histoire, des princes éclairés ont corrigé des cours d'eau, assaini des marais; on doit aux Hollandais les digues contre la mer, aux Français le percement des isthmes, aux Anglais les chemins de fer, aux Suisses les premiers barrages, les premiers tunnels.

On ne parle cependant d'aménagement du territoire que depuis vingt ans à peine. Faut-il y voir un effet du gonflement verbal qui fait qualifier aujourd'hui de collège la moindre école, de professeur le premier moniteur sportif venu, d'urbanisme les travaux de voirie et qui aurait mué les travaux publics en aménagement du territoire? Nous ne le croyons pas. Nous vivons en effet un temps où la précipitation des événements pose les problèmes en termes si aigus que des méthodes et des moyens nouveaux nous sont imposés si nous voulons parer aux effets catastrophiques que nos prédécesseurs n'avaient pas su ou pas osé prévoir.

Nous admettons en cette deuxième moitié du XX^e siècle les avantages que nous procure une industrie aux progrès incroyables, mais nous n'avons fait face à aucun des problèmes que pose ce développement: les déchets industriels polluent l'air, polluent nos eaux